

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU VAR
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU
COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL

DU 9 MARS 2023 À 10h00

Date de la convocation : 1 mars 2023

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 15

Présents : 13

Pouvoirs : 0

Absents excusés : 4

Nombre des voix du S.M.B.V.G : 21

MEMBRES	VOIX
Métropole Toulon Provence Méditerranée	7
Communauté de communes Vallée du Gapeau	5
Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures	4
Communauté de communes Cœur du var	3
Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume	1
Communauté d'agglomération Provence Verte	1
Total	21

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars, à dix heures, les délégués désignés par les E.P.C.I. membres, se sont réunis salle du conseil à Pierrefeu du Var, sur convocation qui leur a été adressée le premier mars deux mille vingt-trois par le Président du Syndicat Mixte.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Messieurs Patrick MARTINELLI – CCMPM
 Philippe LAURERI – CCVG
 Christian DAVID – CCCV
 Jean-Martin GUISIANO – CAPV
 Michel ARMANDI – CCMPM
 Michel NOIROT – CCVG
 Pierre HENRY – CCVG
 Jean-Claude ALBERIGO – CCMPM
 Fernand BRUN – CCCV
 Jeremie FABRE – CCVG
 Eric GIRARDO – Métropole TPM suppléant
 Fabrice WERBER – Métropole TPM
 Yves REYNARD – CASSB
 Jean-Louis BOYER – CCCV suppléant
 Madame Isabelle MONFORT – Métropole TPM

Pouvoirs : 0

Absents excusés :

Jean-Pierre ROUX – CCCV
 Ludovic ESTAMPE – CCVG
 Queffellou GUIREC – Métropole TPM
 Pierre GOYET – Métropole TPM

SECRETARE DE SEANCE : Philippe LAURERI



N°01-2023 – MODIFICATION DES REPRESENTANTS COMMUNAUTAIRES AU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU

VU la délibération N°22-2022 portant installation du comité syndical du bassin versant du Gapeau

VU la délibération DEL2022/55 portant désignation d'un délégué suppléant au syndicat mixte du bassin versant du Gapeau pour la Communauté de Communes Cœur du Var

VU la délibération 21-06-22/02 portant désignation des représentants communautaires aux syndicats mixtes et autres établissements ou organismes

Le Président expose :

Les délibérations portant désignation des délégués titulaires et suppléants au syndicat mixte du bassin versant du Gapeau pour la Communauté de Communes Cœur du Var :

- Titulaires :
 - o Jean-Pierre ROUX
 - o Christian DAVID
 - o Fernand BRUN
- Suppléants :
 - o Céline FERRARO
 - o Jean-Louis BOYER remplaçant Guillaume GAUDIN
 - o Jean SANTONI

Les délibérations portant désignation du remplacement des délégués titulaires et suppléants au syndicat mixte du bassin versant du Gapeau pour la Communauté de Communes Vallée du Gapeau :

- Titulaire :
 - o Pierre HENRY remplaçant Raymond ABRINES
- Suppléant :
 - o Mireille GAMBIA remplaçant Yves PALMIERI

LE COMITÉ SYNDICAL,
Après avoir délibéré,
A L'UNANIMITE : 19 voix POUR

ACTE le remplacement des délégués titulaires et suppléants suivants :

Pour la Communauté de Communes Cœur du Var :

- Jean-Louis BOYER remplaçant Guillaume GAUDIN

Pour la Communauté de Communes Vallée du Gapeau :

- Titulaire :
 - Pierre HENRY remplaçant Raymond ABRINES
- Suppléant :
 - Mireille GAMBA remplaçant Yves PALMIERI

- Fait à PIERREFEU-DU-VAR et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus
 - Pour extrait conforme,
 - **LE PRÉSIDENT**
 - **DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU**
 - Patrick MARTINELLI



Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le



ID : 083-200046795-20230309-DELIB_0123-DE

